

Assemblée de quartier Robertsau Cité de l'III

Jeudi 17 Mars – 18h30/20h – Tour Schwab



20 participant.e.s : habitants du quartier, responsables associatifs (ASCI, CSC), membres de la Paroisse, mais aussi des résident.e.s de la Robertsau village ou encore les représentants du bailleur, Habitation Moderne ;

Sont également présents autour de Joris CASTIGLIONE, Elu référent de la Cité de l'III : les agents de la Direction de Territoire, Marc Hoffsess, en sa qualité d'élue référent Robertsau-Wacken, la directrice de projets « ESPEX » et la cheffe de projet PNU.

Les habitants/acteurs du quartier sont accueillis Tour Schwab pour cette 2ème Assemblée de quartier. En guise d'introduction, chacun.e. est invité.e. à indiquer sur la carte de la Cité de l'III son endroit préféré, son lieu de résidence. L'on remarque l'attachement que les habitants ont à des lieux tels que l'étang de pêche, la promenade des civelles (...).

L'Assemblée de quartier : lieu d'émergence d'idées et de nouveaux projets

Le fonctionnement de l'Assemblée de quartier est rappelé. Il s'agit bien d'un lieu ouvert à toutes et tous où les habitants décident ensemble de la vie de leur quartier et des projets d'initiative citoyenne à mener.

- **Les projets de la Ville à la Cité de l'III présentés aux habitants**

- **La démarche « ESPEX » pour co-construire les Espaces extérieurs**

La démarche ESPEX vise à redéfinir et optimiser les usages des Espaces Extérieurs dans les QPV dans différents quartiers de l'Eurométropole et mieux clarifier les espaces publics des espaces privés.

Dans ce cadre, autour d'ateliers visant la réalisation d'un diagnostic partagés sont abordées, les questions de déplacement, stationnement, appropriation des lieux de vie, fonctionnement du quartier (...) aboutissant à un Plan guide.

Les habitants ont la possibilité de donner concrètement leur avis pour améliorer le cadre de vie à la Cité de l'III. Après le plan guide, un avant-projet leur est présenté. En amont des travaux d'aménagement urbain.

Avec ESPEX, l'environnement du quartier est vraiment pensé / imaginé avec les habitants, point d'autant plus important que les aménagements sont en général construits pour rester cinquante ans.

Des ateliers thématiques organisés en 2022 permettront aux citoyens intéressés de contribuer à ce projet.

- **La promenade des Civelles prochainement reprise pour un arc (encore plus) vert à la Cité de l'III**

L'objectif est d'intervenir sur le tracé du passage entre la passerelle Simmel et le bout de la rue de L'Anguille pour le rendre plus lisible, plus accueillant. Il s'agit de mettre en valeur les endroits les plus esthétiques (berges,...) autant que de traiter les points les plus durs (campement, dépôt de déchets).

Le projet est à l'état de validation du cahier des charges. Un maître d'œuvre sera prochainement recruté. La proposition d'aménagement sera présentée aux habitants au courant de l'automne 2022. Les travaux devraient pouvoir démarrer en mars 2023.

- **Un projet à réactiver pour mettre en valeur la Cité de l'III en fin d'année**

Face au constat de la baisse de participation au concours Cité de l'III Illuminée, La Ville et Habitation Moderne proposent de mener une réflexion pour lancer un projet qui, tout en poursuivant les mêmes objectifs [participer à égayer le quartier en fin d'année], pourrait prendre une autre forme.

Les habitants insistent sur l'importance de repenser l'information réalisée autour de pareil évènement qui est certainement à retravailler en fonction des nouvelles habitudes, des nouvelles façons de fêter la fin d'année.

Il est proposé la mise en place d'un Atelier de quartier pour engager ce travail collectif, imaginer un projet dont les habitants pourraient être vraiment acteurs.

▪ **Les interpellations habitantes :**

- **Une vigilance particulière à avoir sur les campements du Pont Phario et à l'arrière de la chaufferie**

(en rebond à la discussion sur la promenade des Civelles)

Il est rappelé par les habitants ce problème récurrent à la Cité de l'III qui empêche bon nombre de personnes de se rendre et cheminer sur ce sentier.

Ces deux campements font partie des 3 situations les plus suivies par les services (CCAS, CMS, etc.) en plus des situations du centre-ville

La collectivité, comme cela a été rappelé, cherche des solutions à ce problème d'habitat sauvage/baraquement par des aménagements qui tiennent compte de la propreté du lieu et de son attractivité tout en cherchant des options dignes et durable pour les personnes (prise en compte des enfants en bas-âge et les personnes fragiles, relogements, etc.).

La situation est complexe du fait du « turn over » des personnes sur les sites, de leur volonté ou non d'accepter des relogements, de leur statut (pas de droit d'asile possible pour les ressortissants de l'Union Européenne).

- **Un sentiment d'insécurité à la Cité de l'III**

Il est fait part par une habitante du sentiment d'insécurité dans le quartier de la Cité de l'III.

Les habitants continuent en effet à faire face à des problématiques telles que faits d'incivilité, actes délictueux ou de vandalisme, rodéos urbains.

Si tout le monde ne partage pas ce point de vue et indiquent leur satisfaction à vivre dans le quartier, tous s'accordent sur l'importance de continuer à travailler sur ces sujets - sécurité, médiation, tranquillité publique - au centre des préoccupations habitantes.

- **D'autres aménagements à réfléchir collectivement à la Cité de l'III**

- **Des espaces/aménagements ludiques au bout de la rue de la Doller**

A la Cité de l'III, des espaces assez grands ne sont pas forcément aménagés / occupés actuellement. Par exemple : au bout de la rue de la Doller.

A l'image du Street Workout, qui vit bien, créé avec les jeunes et le Conseil citoyen, il est proposé de continuer à penser des aménagements de convivialité, d'échanges, de loisirs.

A côté des tables pique-nique récemment posées, pourraient ainsi être mis en place d'autres éléments pour continuer à faire vivre le site, y développer d'autres fonctions, de nouveaux usages.

Aux habitants de décider du futur de ce lieu, d'indiquer ce qui pourrait être fait pour permettre aux habitants d'investir, de profiter au mieux de cet espace vert.

- **Une rue scolaire pour apaiser la circulation autour de Schwilgué**

La démarche de rues scolaire est déployée sur toute la ville. L'école Schwilgué fait partie des dix premières écoles qui vont bénéficier d'un tel aménagement

Des campagnes de sensibilisation ont déjà été menées pour rappeler les aspects de sécurité, prévenir les conflits d'usage automobilistes/enfants, organiser les sorties scolaires rue de la Liepvrette.

Une première réunion de travail avec les membres de la communauté éducative et les partenaires précédemment mobilisés est organisée le 7 avril avant une réunion publique, ouverte à toutes et tous, prévue le 17 mai.

Le dispositif par ailleurs souhaité par les représentants des parents d'élèves, nécessite tout à la fois de travailler sur l'aménagement urbain, les mobilités de chacun, le changement des habitudes/comportements.

- **Autres points amenés par les membres de l'Assemblée de quartier**

- Le développement des dynamiques participatives à la Cité de l'III s'est traduit par la création du Comité d'animation, de l'organisation de la Fête de quartier du 25 juin, d'un marché aux puces, de la fête du vélo, de l'accompagnement des projets portés par les jeunes.

- Ce Comité d'animation réunit de très nombreuses associations de la Cité de l'III et intègre de nouveaux partenaires.

- Il est rappelé surtout le rôle que chacun.e peut jouer dans la dynamisation de la vie du quartier de la Cité de la l'III – cette Assemblée de quartier permettant à des habitants très différents d'apprendre à se connaître.

En fin de réunion, 4 Ateliers de quartier sont constitués :

- ✓ Atelier démarche ESPEX
- ✓ Atelier sur les aménagements rue de la Doller
- ✓ Atelier remise en valeur de la Cité de l'III (illumination)
- ✓ Atelier portant sur l'organisation et le suivi de l'Assemblée de quartier

PJ : présentation projetée en séance.

Simon Wehrlé

Chargé d'animation de la Participation Citoyenne